

Mythologie, Paris, 1627 - VIII, 27 : D'Andromede

Auteur(s) : Conti, Natale ; Montlyard, Jean de (traducteur) ; Baudoin, Jean (éditeur)

[Voir la transcription de cet item](#)

Collection Mythologia, Francfort, 1581 - Livre VIII

Ce document est une transformation de :

[Mythologia, Francfort, 1581 - VIII, 26 : De Andromeda](#)

Collection Mythologie, Paris, 1627 - Livre X

Ce document a pour résumé :

[Mythologie, Paris, 1627 - X \[123\] : D'Andromede](#)

Collection Mythologie, Lyon, 1612 - Livre VIII

Ce document est une révision de :

[Mythologie, Lyon, 1612 - VIII, 26 : D'Andromede](#)

Informations sur la notice

Auteurs de la notice

- Équipe Mythologia
- Vertongen, Marthe (transcription - 05/2022)

Mentions légales

- Fiche : Projet Mythologia (CRIMEL, URCA ; IUF) ; projet EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Images : BnF, Gallica

Citer cette page

Conti, Natale ; Montlyard, Jean de (traducteur) ; Baudoin, Jean (éditeur),
Mythologie Paris, 1627 - VIII, 27 : D'Andromede, 1627

Projet Mythologia (CRIMEL, URCA ; IUF) ; projet EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Mythologia/items/show/1251>

Copier

Présentation du document

PublicationParis, Pierre Chevalier et Samuel Thiboust, 1627
ExemplaireParis (France), BnF, NUMM-117380 - J-1943 (1-2)
Formatin-fol
Langue(s)Français
Paginationp. 949-951

Des dieux, des monstres et des humains

Entités mythologiques, historiques et religieuses [Andromède](#)
Notice créée par [Équipe Mythologia](#) Notice créée le 30/04/2018 Dernière
modification le 25/11/2024

D'Andromede.

C H A P I T R E X X V I .

AEXEMPLE d'Andromede montre combien il est dangereux d'appartenir, ou par consanguinité, ou par alliance, ou par amitié à des mocqueurs de Dieu & contempteurs de ses ordonnances. Le peril auquel elle s'est veue prestre de perdre la vie non par la temerité d'elle, mais bien de sa mere femme tres-arrogante, qui mesme osa bien se vanter de surpasser en beauté les Deesses, a illustré la memoire de son nom. Andromede fut fille de Cephee Roy d'Æthiopie & de Cassiope : fille tres-belle & accomplie en toutes perfections & graces, tant de l'esprit que du corps, & digne d'estre née de plus gens de bien. Quant à Cassiope, l'on dit qu'elle estoit de si belle taille, & d'un air de visage si parfaitement beau, qu'il n'y auoit femme vivante de son temps quila secondeast de façon qu'elle en deuint si outrecuidee que de prouoquer Iunon, & contestier avec elle touchant la beauté. Iunon ne pouuant supporter l'impudente temerité de cette femme, après luy auoir remontré que toute humaine excellencie & beauté n'est qu'ordure & que vilainie si l'on en fait comparaison avec la Majesté diuine, supplia Neptun de vouloir reprimer l'orgueil de cette Royné, & vanger l'iniure qu'elle en receuoit. (Toutefois Silene de Chio en ses histoires fabuleuses ne dit pas qu'elle querella Iunon, mais bien les Nymphes Nereïdes.) Ainsi doncques Neptun indigné de l'arrogance insupportable de cette femme, suscita sur les terres de Cephee & de Cassiope vne balaine, monstre prodigieusement gros & espouventable, qui fit vn merueilleux rauage & degast en tout le pays, renuersant les bastimens de fond en comble emmy les champs, sans que les villes mesme fussent assez fortes pour se garentir de telle peste, veu que par l'incroyable vastité de son corps & rude heurt, elle les bouleuerloit à fleur de terre. Cephee extremément affligé & trouble en son esprit par si piteux spectacles, se transporta vers l'Oracle, s'enquierant pour quel subiect tant de calamitez luy auenoient, & par quel moyen il se pourroit deliurer de danger si eminent. Après auoir sacrifié, selon la coutume de ceux qui alloient au conseil, il luy fut respondu que cette calamité suscitee par l'orgueil de Cassiope ne cesseroit iamais que premièrement il n'eust exposé sa fille vnone à ce monstre, pour estre par luy deuorce. Cette response ouye, Cephee garrotta sa fille avec des chaînes de fer contre vn rocher, & la mit à l'abandon de cette hideuse beste auprés de loppe en Æthiopie. Auint en mesme temps que

Orgueil
de Cas-
siope.

Pony par
Neptun.

Persee passant par là avec la despoüille de Meduse, acertainé de l'innocence d'Andromede, eut pitié d'elle, & la destacha ; puis attendit de pied ferme la venue de la balaine ; & comme elle s'approcha, en luy faisant montrer du chef de la Gorgone, il en transforma vne partie en rocher, & defit l'autre à la pointe de son espee. Quand il eut par ce moyen mis cette belle & vertueuse Princesse en liberté, il l'espousa du consentement de ses parens ; puis l'emmena quant & soy en l'île de Seriphe. L'on dit qu'il en eut vne fille, qu'il laissa chez son ayeul Cephee. Or comme il estoit encore en Æthiopie, ayant descouvert que Phinee, frere de Cephee, machinoit contre luy, faisant estat d'espouser Andromede par la mort de Persee, il fit en sorte qu'en montrant la teste de Meduse à Phinee, il fut transmué en pierre. Finalement il se retira à Argos avec sa femme Andromede & sa mere Danaé, là où il demeura iusques au dernier iour de sa vie. C'est ce que les Anciens nous en apprennent : examinons maintenant leur intention.

Mythologie morale d'Andromede.

¶ Si l'on considere soigneusement ce qu'il nous auons écrit touchant Andromede, l'on trouuera que ce n'est qu'vne exhortation des Anciens pour embrasser la pieté & moderation d'esprit. Car Cassiope ne sachant pas faire son profit des singulieres graces de Dieu, fut si hardie que d'entrer en conteste avec les Deesses, autrices de tous biens, & se preferer à elles es biens mêmes qu'elle auoit receuz de leur liberalité. Mais Dieu iuste iuge, & vangeur de toutes meschancetez, ne laisse point impunie telle rage ou arrogance, devant lequel toute magnificence humaine n'est que fiente & ordure quand les hommes despouueuz de bonté & de justice, s'osent bien patangonner avec les essences divines. Ainsi doncques après que Iunon eut ôté à Cassiope sa beauté & belle taille de corps, elle affligea quand & quand toute l'Æthiopie de la calamité susdite. Et combien que la punition des peruers redonde quelquefois sur leurs parens & affins ; si est-ce que Dieu ne permet pas que les bons lesquels il chaste, perissent ; mais se montre protecteur de leur innocence au milieu des dangers qui les assaillent. C'est pourquoi le conte dit qu'Andromede exposée à la mercy d'un tant impiteux monstre, & preste de se voir engloutir par la mort, à cause de la temerité de sa mere fut par la misericorde des Dieux, non seulement remise en liberté par Persee, qui par leur instinct addressa son chemin par là où elle estoit garrotee : mais aussi pour avoir patiemment supporté son affliction, promu à plus grande felicité. Les terres d'Æthiopie & les manans d'icelles ne se peurent exempter du rauage de ce monstre, sinon que par sa mort, après laquelle ils rentterent en leur premier heut & seureté, d'autant que pour le peché des Roys & Princes commis à l'encontre de la Majesté de Dieu, non seulement eux, mais aussi

Les peuples & les nations qui leur sont sujettes, & complices ou fautri-
ces de leurs impietez, sentent l'ire & la main divine s'appliant sur
eux; ioint que Dieu a tousiours assez de iustes raisons de punir vne
commune à cause d'vne infinité de pechez commis par plusieurs; car
nul forfaict ne demeure à jamais impuny, sinon quel l'autheur mesme
d'iceluy s'en punisse par sainte & deuē pénitence. Nous voyons que
Dieu fuscite les nations estrangeres à l'encontre des Roys iniques; ou
les peuples s'esleuent contre les Magistrats injustes; ou bien vn Ma-
gistrat contre l'autre: comme ainsi soit que Dieu n'a point de com-
merce qu'avec iustice seule, vraye & seule ame des villes, & plus leur
lien des Estats, & des Royaumes. Or personne ne doit estimer que
les Anciens ayent en vain forgé ou transmis à leur posterité de main
en main vne si grande & si admirable varieté de contes, d'autant que
ce qui n'a ny goult ny profit, ne dure guere: mais ce qui est sagement
enseigné, ne peut par aucune violence de temps estre affoibly ny def-
rompu. Voila comment les Fables feutes pour la correction &
amendement des mœurs de l'homme, sont parvenus iusques à no-
stre présent siecle: au lieu que les autres façons de philosopher, à cau-
se des discordes & des guerres ciuilles, & des contentions ordinaires
entre les Philosophes, ont esté rejetées, ou pour le moins ont receu
plusieurs & fréquentes mutations.

